

4.2.2 - Règlement graphique

Risques inondations

Elaboration du PLUI

Vu pour être annexé
à la délibération du
Conseil Communautaire
en date du

Décembre 2015

Dossier d'approbation

Ech : 1/18000

planis
4 avenue de l'écologie
Technopôle Cils
14 200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
Tél: 02 31 53 74 54
contact@cohat.fr

Zones Inondables

(Source: DREAL BN, Janvier 2015)

Cours d'eau

Profondeur de la nappe phréatique en période de très hautes eaux

(Source: DREAL BN, Février 2014)

0 à 1 m : Risque d'inondation pour les réseaux et sous-sols

de 1 m à 2,5 m : Risque d'inondation pour les sous-sols

de 2,5 m à 5 m : Risque d'inondation pour les infrastructures profondes

